

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 mai 2016

Date de convocation : 17/05/2016

Présents : Jean CARTIER, Marc ARGOUD, Annie BERECHÉ, Marie-Agnès LAURENT, Didier CORVEY-BIRON, Christian ALBERTIN, René BAYLE, Claude BLANC, Benjamin CHABERT, Géraldine CHALOIN, Jean-Noël MANDIER, Hélène MANDIER, Hervé PICON.

Excusée : Marie-Hélène MASSOLA

Absent : William BIT-MIGNON

1 Approbation du précédent procès-verbal

2 URBANISME

- **Certificat d'urbanisme**
 - BARIZONI Stéphane: parcelle Section N° N°
Construction d'une maison : **avis favorable**

3 Compte rendu commission patrimoine

Une réunion a eu lieu le 17 mai pour répertorier tous les éléments du patrimoine qui nécessite un entretien ou des réparations et recenser les documents écrits ou oraux sur notre village.

Concernant le patrimoine bâti les actions retenues sont :

- Faire graver un texte sur l'ancienne Chapelle et cimetière du prieuré selon le texte proposé par Lucien Buisson.
- Chapelle Saint Jaime : rénovation de la porte, nettoyage intérieur, installation des fonts baptismaux qui auront été préalablement nettoyés, et pose d'une plaque qui rappelle les origines de la Chapelle.
- Lavoirs : nettoyage par l'employé communal prévu cet été ou à l'automne, celui du fond de Beaulieu nécessite des réparations (tuiles cassées, stabilité d'un pilier à vérifier, passe de toiture à repeindre).
- Les calvaires et croix de carrefour : certaines nécessitent un entretien.

Des recherches vont être entreprises concernant le peintre Albertin, et Monsieur Laurent Veyret, donateur de la commune. Des articles paraîtront dans les bulletins communaux.

Pour les tableaux de la Mairie : pour ceux de la salle du Conseil, un nécessite une restauration (peinture paysage de montagne d'Albertin), un devis sera demandé. Un cartel sera placé sous le tableau « Beaulieu, le Gua » de Raymond Gaudet.

Tous les anciennes photographies, cartes postales seront mis en ligne sur le site de la commune, sous l'onglet « découvrir Beaulieu ».

La commission se réunira à nouveau à l'automne.

5 Compte rendu tournée des chemins

La tournée des chemins a eu lieu le 18 mai, les travaux à faire en 2016 sont :

- emplois partiels
- trous à boucher (la Blache et Buisson Rond) par Roger
- Tapis d'enrobés à Chasse vers maison Chazot
- Un arbre qui a poussé sur le domaine Public à faire enlever au droit de Mme LAURENT Marie-Claire

6 Présentation projet salle des mariages

Le travail de Mme GUEYRAUD est présenté aux Conseillers, parmi les différentes propositions celle conseillée par la décoratrice fait l'unanimité. Pour la poursuite de ce projet et une prise de décision définitive il sera utile de faire établir des devis pour les travaux et mobilier proposés.

8 Divers

- Canal irrigation

Les fortes pluies de ces dernières semaines rendent inefficaces le bassin de rétention et inondent des parcelles de noyers. Des recherches de solutions sont en cours avec l'appui du Conseil Départemental.

- Bâtiment de la cure : Une première réunion a eu lieu avec le CAUE le 19 mai, avec une technicienne du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement).

Pour réhabiliter ce bâtiment plusieurs hypothèses ont été évoquées (gîte, local professionnel, appartements

etc...) Après débat, le choix des conseillers se porte sur la construction d'appartements (2 ou 3) mais souhaite consulter les habitants pour que ces derniers puissent faire des propositions où donner un avis.

- Alarme bâtiments communaux

Devant la recrudescence des risques de cambriolage un devis sera demandé pour l'installation d'une alarme au local technique.

- Arrêté épandage produits phytopharmaceutiques

Des parents d'élèves ont manifesté leur inquiétude lors du traitement d'une parcelle de noyers riveraine de l'école (mardis 3 et 17 mai) alors que les élèves étaient dans la cour et qu'il y avait du vent.

Pour prévenir tout accident et par principe de précaution un arrêté réglementant l'épandage de produits phytopharmaceutiques aux abords de l'école a été rédigé. Cet arrêté interdit tout traitement les jours d'école 20 mn avant les rentrées et après les sorties et lorsque les élèves utilisent les espaces extérieurs. Il sera expédié à tous les exploitants des parcelles situées dans un rayon de 100 mètres.

- Mur du cimetière

Un membre d'une famille a écrit pour signaler que le mur d'enceinte de l'ancien cimetière était fissuré et en mauvais état.

Après une visite il a été constaté qu'effectivement une fissure existait derrière une tombe mais que le mur bien qu'ancien n'était pas en mauvais état. Le conseil municipal accepte la proposition de réparer la fissure existante mais ne souhaite pas pour des raisons esthétiques, engager des travaux qui s'avèreraient coûteux. Une lettre sera faite dans ce sens à la famille.